



Conseil Municipal

Du
18/04/2011

Réuni à la Mairie de
Villeparois à 20
heures 30

Sur convocation
adressée par le Maire
aux conseillers
municipaux
le **12/04/2011**

et avis affiché à la
porte de la mairie ce
même jour

Nombre de
conseillers en
exercice : **11**

Président de séance
**Le Maire,
Michel BOURGEOIS**

Secrétaire de séance

**M POUGET
Jean-Pierre**

**DELIBERATION
N°19**

DOSSIER
REFERENCE

Déposée le /
/ 2011
à la Préfecture de la
Haute-Saône

Affichée le : /
/ 2011
A la porte de la Mairie

Annexes :

REPUBLIQUE FRANCAISE DÉPARTEMENT DE LA HAUTE SAÔNE

COMMUNE DE VILLEPAROIS

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE ONZE, le dix huit avril, le Conseil Municipal de la Commune de Villeparois s'est réuni à 20 h 30, au lieu habituel de ses séances, sur convocation légale adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-10 et L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

ETAIENT PRESENTS: M. BERSOT Alain, M. BOURGEOIS Michel, Mlle HURET Stéphanie, Mme JEANPIERRE Jacqueline, Mme LYAUTEY Janine, M. MICHEL Bruno, M. POUGET Jean-Pierre

ETAIENT EXCUSES

OU ABSENTS :

M BAGUET Thierry
Mme BOHN Christelle
M SCHULER Jérôme
Mlle WAII Mariam

Pouvoir donné à :

M. POUGET Jean-Pierre
M. BOURGEOIS Michel
M. MICHEL Bruno
-

Service de l'assainissement collectif Budget primitif 2011

Rapporteur : Le Maire

Je vous invite à prendre connaissance du projet de budget 2011 du service de l'assainissement collectif.

Les dépenses et recettes de la section d'exploitation sont arrêtées à hauteur de 15 972 €

Concernant les dépenses de cette section :

La forte progression de notre participation au service épuration de la CCAV enregistrée les années précédentes est maintenant stabilisée.

En 2010, nous avons procédé à plusieurs opérations de curage et à une réparation importante du réseau qui fait l'objet d'une déclaration de sinistre auprès de compagnies d'assurance et d'éventuels recours. Ceci explique la variation du poste entretien

Les charges financières et les amortissements sont stables.

La redevance pour modernisation des réseaux, reversée à l'Agence de l'eau est en progression de 59.10%.

Concernant les recettes de cette section

Elles sont estimées en fonction des résultats 2010 et de l'évolution des tarifs que vous avez votée fin 2010. L'objectif de cette progression des tarifs étant de revenir à l'équilibre.

La contribution du budget communal est estimée à 1 949 €

Les dépenses d'investissement sont arrêtées à hauteur de 15 710€

Concernant les dépenses de cette section,

Je vous propose de créer une opération N°45 "Mise en conformité du réseau" pour un montant de 12 000 € en vue de financer:

- Notre participation pour réalisation par la CCAV, d'un diagnostic sur l'ensemble des réseaux communaux et communautaires.
Je vous rappelle que cette opération a fait l'objet d'une délibération de principe, prise par le Conseil Communautaire, mais que nous contestons le mode de répartition entre les communes pour des questions de forme et de fond.
Il importe cependant de prévoir le financement de cette étude qui sera rattachée à la section d'investissement, compte tenu qu'elle sera suivie de travaux.
- Les études et travaux préconisés par ce diagnostic et sur lesquels nous nous sommes engagés auprès de la Direction Départementale des Territoires par délibération N° 36 du 22/11/2010

Concernant les recettes d'investissement évaluées à 24 997 €, elles proviennent :

Des amortissements
Des excédents 2010 reportés

Cette section est excédentaire

Exprimées 10 Contre : 0
Abstention : 0 Pour 10

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

Approuve le budget du service d'assainissement collectif 2011 présenté par le Maire.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Les membres du Conseil,

Le Maire,

Michel BOURGEOIS

Service d'assainissement collectif de Villeparois
Présentation générale Budget 2011

Budget 2010	Réalisé 2010	Budget 2011
-------------	--------------	-------------

Budget 2010	Réalisé 2010	Budget 2011
-------------	--------------	-------------

Dépenses	3 433,00 €	3 432,79 €	15 710,00 €	INVESTISSEMENTS	Recettes	25 267,00 €	3 163,16 €	24 997,00 €
-----------------	-------------------	-------------------	--------------------	------------------------	-----------------	--------------------	-------------------	--------------------

001	Solde d'exécution reporté	- €		
			- €	
	Dépenses d'équipement	- €	- €	12 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisation corporelles			
23	Immobilisation en cours			12 000,00 €
	Remboursement en capital des emprunts	2 767,00 €	2 766,99 €	2 907,00 €
16	Remboursements emprunts	2 767,00 €	2 766,99 €	2 907,00 €
	Dépenses d'ordre d'investissement	666,00 €	665,80 €	803,00 €
	Reprises de subventions d'équipement	666,00 €	665,80 €	803,00 €
	Travaux en régie			

001	Solde d'exécution reporté	22 491,00 €	- €	22 221,00 €
	Emprunts	- €	- €	- €
16	Emprunts			
	Subventions d'investissement	- €	425,70 €	- €
13	Subventions d'investissement	- €	425,70 €	- €
	Dotations	- €	- €	- €
10	Dotations, fonds divers, réserves	- €	- €	- €
	Immobilisations corporelles	- €	- €	- €
21	Immobilisation corporelles			
	Recette d'ordre d'investissement	2 776,00 €	2 737,46 €	2 776,00 €
040	Amortissements	2 776,00 €	2 737,46 €	2 776,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement			

	Dépenses d'ordre de fonctionnement	2 776,00 €	2 737,46 €	2 776,00 €
042	Amortissements	2 776,00 €	2 737,46 €	2 776,00 €
023	Virement à la section d'investissement			
	Dépenses de personnel	- €	- €	- €
012	Dépenses de personnel			
	Charges	15 800,00 €	14 419,48 €	12 400,00 €
011	Charges à caractère général	15 800,00 €	14 419,48 €	12 400,00 €
	Remboursement des emprunts	239,00 €	237,90 €	96,00 €
66	Charges financières	239,00 €	237,90 €	96,00 €
	Atténuation de produits	450,00 €	439,97 €	700,00 €
014	Redevance modernisation des réseaux	450,00 €	439,97 €	700,00 €

Autofinancement
1 973,00 €

	Recettes d'ordre d'exploitation	666,00 €	665,80 €	803,00 €
	Reprises de subventions d'équipement	666,00 €	665,80 €	803,00 €
	Travaux en régie			
	Ventes	10 950,00 €	12 349,49 €	12 200,00 €
70	Redevance assainissement	10 950,00 €	12 349,49 €	12 200,00 €
	Autres recettes d'exploitation	6 629,00 €	4 819,52 €	1 949,00 €
74	Subvention exploitation	6 629,00 €	4 819,52 €	1 949,00 €
002	Excédent antérieur reporté	1 020,00 €	- €	1 020,00 €

Dépenses	19 265,00 €	17 834,81 €	15 972,00 €	FONCTIONNEMENT	Recettes	19 265,00 €	17 834,81 €	15 972,00 €
-----------------	--------------------	--------------------	--------------------	-----------------------	-----------------	--------------------	--------------------	--------------------